



Quel taux export Réunion - Métropole

Par **romdurk**, le **26/08/2016** à **14:53**

Bonjour,
Mon entreprise, basée à l'île de la Réunion, veut vendre un de ses tracteurs à une entreprise basée à Strasbourg (donc France métropolitaine).
Pour le transport, le tracteur sera expédié de La Réunion vers le port d'anvers (Belgique) par bateau (container) et ensuite acheminé d'anvers vers Strasbourg en camion.
Ma question est simple: quel taux de tva appliquer sur le bien, et dans un deuxième temps, quel taux de TVA appliquer sur le transport?
Selon moi c'est de l'éxo (pour les deux) car exportation d'un DOM vers la France métropolitaine. Mais le fait de transiter par Anvers change t-il la donne?
Merci pour votre aide
CdtrnRD